

- VILLE D'AVIGNON -

Conseil Municipal du : 24 février 2016

Compte rendu analytique de la séance, en application des dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Mme le Maire, Présidente,

M. GONTARD, Mme BELAÏDI, M. CASTELLI, M. FOURNIER, Mme LAGRANGE, Mme REZOUALI, M. PEYRE, Mme ABEL RODET, Mme PORTEFAIX, M. MONTAIGNAC, Mme GAGNIARD, M. BORBA DA COSTA, Mme GAILLARDET, Mme LABROT, Mme CLAVEL, Mme LEFEVRE, Adjoints au Maire.

M. MATHIEU, Mme LICHIERE, M. BLUY, Mme MAZARI - ALLEL, M. BELHADJ, M. FERREIRA, Mme BOUHASSANE, M. MARTINEZ - TOCABENS, Mme HADDAOUI, M. AUDOYER GONZALEZ, Mme CIPRIANI, M. GROS, M. CERVANTES, Mme MAS, M. GLEMOT , Mme GOILLIOT - XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGAULT, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. GIORGIS par M. FOURNIER
Mme LAMOUREUX par M. MONTAIGNAC
M. ROCCI par M. PEYRE
Mme ROZENBLIT par Mme ABEL RODET
Mme MOREL par Mme LEFEVRE

ETAIT ABSENT :

M. HERMELIN

XXX

M. EL KHATMI et Mme CROYET entrent en séance au cours du rapport n°1.
M. DELAHAYE et M. VAUTE arrivent au cours des débats du rapport n°2.
M. YEMMOUNI et Mme LOUARD entrent en séance au cours du rapport n°5.
M. CERVANTES quitte l'assemblée au cours du rapport n°21.

XXX

La séance est ouverte à 18h05 par Mme le Maire, Présidente.

XXX

M. BORBA DA COSTA est désigné comme Secrétaire de Séance.

XXX

Le compte rendu analytique de la précédente séance du **27 janvier 2016** est **ADOPTÉ**.

Mme RIGAULT indique que deux changements de rapporteurs n'ont pas été mentionnés lors du précédent compte-rendu analytique du 27 janvier 2016.

XXX

1 - ACTION CULTURELLE - CONVENTION D'OBJECTIFS : Convention de mise à disposition de lieux et de monuments pour la réalisation de l'édition 2016 du Festival d'Avignon. Mme Cécile HELLE, Présidente. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de passer une convention de mise à disposition de lieux et monuments avec l'association de Gestion du Festival d'Avignon pour la réalisation de la 70^{ème} édition du Festival d'Avignon.

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE** -

2 - ACTION CULTURELLE - CONVENTION D'OBJECTIFS : Convention de mise à disposition du Palais des Papes pour le déroulement du Festival d'Avignon pour la période 2016-2018. Mme Cécile HELLE, Présidente. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de passer une convention de mise à disposition du Palais des Papes pour la période 2016-2018 lors des périodes de préparation technique, artistique et de déroulement du Festival d'Avignon.

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) déléguée à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE** -

3 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Etablissement Public Communal Calvet - Fondation Flandreysy- Espérandieu - Conseil d'administration - Désignation des représentants. Mme Cécile HELLE, Présidente. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DESIGNE** M. Edmond VOLPONI et Mme Joëlle TEXTORIS pour siéger respectivement au sein des Conseils d'Administration de l'Établissement Public Communal Calvet et de la Fondation Flandreysy-Espérandieu à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **ADOPTE** -

4 - ACTION CULTURELLE - MUSÉE : Musée REQUIEN : Chantier de fouilles en milieu Vauclusien 2016 - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence/Alpes/Côte d'Azur. Mme Cécile HELLE, Présidente. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **EMET** un avis favorable à la demande de subvention 2016 de 1860 € après de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence Alpes Côte d'Azur (D.R.A.C. – P.A.C.A.) afin de poursuivre des fouilles en milieu karstique en 2016, dans l'Aven « Coulet des Roches » sur la commune de Monieux (Vaucluse).
- **DECIDE** que cette subvention sera affectée aux dépenses liées à la mise en œuvre de ce chantier de fouilles.
- **IMPUTE** la recette à intervenir au chapitre 74 – compte 7471.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes pièces à intervenir.
- **ADOpte** -

5 - POLITIQUE URBAINE - CENTRE ANCIEN : Exercice du droit de priorité de la Ville. Mme Cécile HELLE, Présidente. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **EXERCE** le droit de priorité conformément à l'offre de l'État du 15 octobre 2015 portant sur l'acquisition des parcelles DL 887 et 1039 au prix de 696 000 euros,
- **DEMANDE** à Citadis de se substituer à la Ville pour acquérir ce bien aux conditions ci-dessus dans le cadre de sa concession d'aménagement du centre-ville, et pour ce faire de lui déléguer son droit de priorité conformément à l'article L 213-3 du code de l'urbanisme
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce et tout acte à intervenir.
- **ADOpte** -

6 - POLITIQUE URBAINE : Aides aux propriétaires OPAH-RU (2014-2018). Mme Darida BELAÏDI, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**

- **APPROUVE** le versement des subventions aux propriétaires concernés,
- **IMPUTE** les dépenses pour les subventions OPAH-RU sur les crédits ouverts au budget 2016 de la ville d'Avignon, chapitre – compte 20422,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOpte** -

7 - URBANISME : Centre Ville - Opération de Restauration Immobilière Teinturiers - Bonneterie - Diffus. Approbation du dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique des travaux. Mme Laurence LEFEVRE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de l'Opération de Restauration Immobilière «Teinturiers - Bonneterie - Diffus» et le programme des travaux correspondant,
- **DEMANDE** à Monsieur le Préfet de Vaucluse de procéder, conformément à l'article R 313-23 du Code de l'Urbanisme, à l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique des travaux au profit de la Ville d'Avignon ou de son concessionnaire Citadis,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOpte** -

8 - VOIRIE : Dénomination de voie en centre ville d'Avignon. Mme Laurence LEFEVRE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'attribuer le nom de « **rue du Petit Paradis** » à la voie située en centre ville ayant pour tenant la place Noël Antoine Biret et l'aboutissant la rue des Lices.

- **ADOPTE - Ont voté contre : M. VAUTE, Mme GOILLIOT XICLUNA, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme LOUARD, Mme SEDDIK.**

9 - VOIRIE : Dénomination d'une impasse située en centre Ville d'Avignon. Mme Laurence LEFEVRE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'attribuer le nom d'« **Impasse Trial** » à la voie située en centre ville dont le tenant est la rue Trial.

- **ADOPTE -**

10 - PRÉVENTION - SÉCURITÉ : Convention de partenariat entre la Ville d'AVIGNON et la SA d'HLM ERILIA pour l'implantation de caméras de vidéo-protection. M. Michel GONTARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les termes de la convention entre la Ville d'Avignon et la SA d'HLM ERILIA pour la mise en place, l'exploitation et la maintenance de caméras de vidéo-protection dans le quartier de la rocade

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer la convention ainsi que ses avenants éventuels.

- **ADOPTE - S'est abstenu : M. DELAHAYE**

11 - URBANISME : Convention d'intervention foncière avec les SAFER de Provence Alpes Côte d'Azur et de Languedoc Roussillon. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'adhérer à la convention d'intervention foncière de la SAFER dans le cadre d'une convention générale signée par la Communauté d'Agglomération de Grand Avignon,

- **AUTORISE** Madame Le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE -**

12 - URBANISME - CESSIONS : Cession des lots 2-3-5 de la propriété communale sise 27 rue Noël Biret au prix de 161 000 euros au bénéfice de M. Greg GERMAIN. Mme Christine Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de céder les lots 2, 3 et 5 de la propriété communale cadastrée DL 1108 sise 27, rue Noël BIRET à M. Greg GERMAIN,

- **DECIDE** cette cession au prix de 161 000 €,

- **DECIDE** que la recette correspondante viendra abonder le budget au chapitre 77 – compte 775,

- **AUTORISE** Madame Le Maire ou l'Élu (e) délégué(e) à signer toute pièce et tout acte se rapportant à la présente délibération.

- **ADOPTE -**

13 - URBANISME - CESSIONS : Cession de deux hangars correspondants aux lots 3-4 et 9 situés dans la copropriété "La Rollande" cadastrés BP 238 sise Route de Marseille au prix de 32 000 euros au bénéfice de M. Mickaël FUENTES. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de céder les deux hangars correspond au lot 3, d'une superficie de 73 m² ; lot 4, d'une superficie de 176 m² et lot 9, d'une superficie de 71 m², soit une superficie totale de 320 m², cadastrés BP 238 sises chemin de la Rollande, à M. Mickaël FUENTES au prix de 32 000 €, conformément à l'avis des Domaines,
- **DECIDE** que la recette correspondante viendra abonder le budget au chapitre 77 – compte 775
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOPTE - S'est abstenue : Mme RIGAULT.**

14 - URBANISME - CESSIONS : Cession d'une propriété communale sise 25 impasse Saint Antoine au prix de 96 100 euros au bénéfice de M. Mohamed ZAÏDAT. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de céder la maison d'habitation sise 25 impasse Saint Antoine cadastrée HR 82 pour 368 m² à Monsieur Mohamed ZAÏDAT au prix de 96 100 €,
- **DECIDE** que la recette correspondante viendra abonder le budget au chapitre 024,
- **AUTORISE** Madame Le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer toute pièce et tout acte se rapportant à la présente délibération.
- **ADOPTE - Ont voté contre : M. VAUTE, Mme GOILLIOT XICLUNA, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme LOUARD, Mme SEDDIK.**

15 - URBANISME - CESSIONS : Cession d'une propriété communale sise 55, rue Banasterie au prix de 215 000 euros au bénéfice de la société First Avignon Immobilier. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de céder la maison d'habitation sise 55 rue Banasterie, cadastrée DK 1255 pour 268 m² à la société FIRST AVIGNON IMMOBILIER au prix de 215 000 €,
- **DECIDE** de grever cette parcelle d'une servitude de passage pour entretien du Rocher des Doms à titre gratuit,
- **DECIDE** que la recette correspondante viendra abonder le budget au chapitre 024,
- **AUTORISE** Madame Le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer toute pièce et tout acte se rapportant à la présente délibération.
- **ADOPTE -**

16 - URBANISME - CESSIONS : Restructuration du collège Alphonse Tavan à Montfavet - Cession au Conseil Départemental de Vaucluse de fractions de domaine public déclassées situées devant l'entrée de l'établissement cadastrées en section BC et BD. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de céder au Conseil Départemental de Vaucluse les parcelles cadastrées BC 294 pour 37 m² et BD 897 pour 171 m² représentant une superficie totale de 208 m², situées chemin de la Verdière devant l'entrée du collège Alphonse Tavan,

- **DECIDE** que cette cession se fera au prix de 8 320 € (soit 40 €/m²),

- **IMPUTE** la recette correspondante au chapitre 77 – compte 775

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer toute pièce ou tout acte relatif à cette délibération.

- **ADOpte** -

17 - VOIRIE - ASSAINISSEMENT : Travaux d'amélioration de l'espace public de la Ville d'Avignon pour les années 2017 à 2021 - Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et la Ville d'Avignon pour des travaux d'amélioration de l'espace public pour les années 2017 à 2021,

- **DESIGNE** M. Joël PEYRE représentant de la Ville à la commission de jugement des offres, ainsi que sa suppléante Mme Chantal REZOUALI

- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 21, compte 2152, fonction 822.

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOpte** -

18 - URBANISME : Convention avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E) de Vaucluse. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les termes de la convention avec le CAUE de Vaucluse et le versement de retard de la participation 2014 de 8 750 € ainsi que le versement d'une participation financière annuelle à partir de 2016 s'élevant à 18 000 €,

- **IMPUTE** ces dépenses sur les crédits ouverts au budget 2016 chapitre 011 – compte 6226,

- **AUTORISE** Madame Le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOpte** -

19 - ENVIRONNEMENT : Autorisation d'organiser deux expositions portant sur le thème de la biodiversité - Approbation d'une convention avec l'INRA PACA et d'un contrat de prêt d'exposition avec LPO PACA. M. Fabrice MARTINEZ - TOCABENS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la convention à intervenir avec l'INRA PACA et le contrat de prêt d'exposition avec L.P.O. PACA,
- **AUTORISE** l'organisation des expositions «URBANBEES» et «LE VAUCLUSE, TERRE DE BIODIVERSITÉ»,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOpte** -

20 - ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE : Lutte contre le Chancre Coloré du platane - Participation de la Ville d'Avignon pour l'année 2016. Mme Chantal REZOUALI, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir entre la Ville d'Avignon et la F.D.G.D.O.N pour l'année 2016,
- **FIXE** la participation financière à 5 700,00 € pour l'année 2016,
- **IMPUTE** la dépense sur le compte 611, chapitre 011,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.
- **ADOpte** -

21 - VOIRIE : Dénomination de voie - Quartier de Champfleury. Mme Nathalie GAILLARDET, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'attribuer le nom de « **Paul GILLES** » à la voie nouvellement créée dans le quartier de Champfleury dont le tenant est l'avenue du Blanchissage et l'aboutissant l'avenue Eisenhower.
- **ADOpte** -

22 - ENSEIGNEMENT : Convention avec l'A.F.E.V. (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) pour l'amélioration de la pause méridienne. Mme Laurence ABEL RODET, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'engager un partenariat avec l'association AFEV pour la mise en place d'une action d'animation sur la pause méridienne et les temps périscolaires dans les conditions définies par la convention à intervenir et définissant les participations relevant du contrat de ville.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOpte** -

23 - ENSEIGNEMENT - AFFAIRES SCOLAIRES : Inscriptions scolaires - Ressort des écoles publiques du premier degré - Mise à jour des périmètres. Mme Laurence ABEL RODET, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le rattachement des rues citées aux périmètres concernés
- **APPROUVE** l'annexe ci jointe précisant les périmètres des secteurs scolaires ROTONDES, TRILLADE, SIXTE ISNARD, et ARROUSAIRE/ST RUF
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOpte** -

24 - VIE ASSOCIATIVE - CENTRES SOCIAUX LOISIRS : Convention entre la Ville d'Avignon et la CAF de Vaucluse autorisant le financement du dispositif "Carte Temps Libre". Mme Anne GAGNIARD, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'enveloppe financière proposée au titre de l'année 2016 de 45 000 € pour le dispositif « Carte temps libre » et les termes de la convention,
 - **IMPUTE** cette dépense au chapitre 65, compte 65-748, fonction 8249,
 - **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer tous documents à intervenir.
- **ADOpte** -

25 - SPORTS : Organisation du spectacle de Basket des "Harlem Globetrotters" - Convention de mise à disposition du gymnase Moretti. M. Mounir YEMMOUNI, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOpte** les termes de la Convention d'utilisation,
 - **IMPUTE** les recettes au chapitre 70 (produits des services du domaine et ventes diverses) compte 7063 (redevances et droits des services à caractère sportif et de loisir) concernant l'intéressement aux recettes, et au chapitre 75 (autres produits de gestion courante), compte 752 (revenus des immeubles) pour la location de l'équipement et les frais y afférents.
 - **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) délégué (e) à signer toutes pièces à intervenir.
- **ADOpte** -

26 - FINANCES - REMBOURSEMENT GRAND AVIGNON : Remboursement par le Grand Avignon des frais de personnel "Allo Mairie" pour l'année 2016. M. David FOURNIER, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **SOLLICITE** le remboursement au titre de l'année 2016 des frais de personnel « Allo Mairie » pour la part relevant de la compétence du Grand Avignon,
 - **PRECISE** que ces demandes se feront mensuellement,
 - **IMPUTE** cette dépense sur le chapitre 70 - compte 70876,
 - **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.
- **ADOpte** -

27 - DOMAINE - PRIVÉ : Renouvellement du bail de longue durée à la Fédération Régionale Compagnonnique des Métiers du Bâtiment. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le renouvellement du bail de longue durée à la Fédération Régionale Compagnonnique des Métiers du Bâtiment,
 - **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOpte** -

28 - PERSONNEL - TABLEAU DES EFFECTIFS : Création d'un emploi contractuel de responsable conception et maintenance éclairage extérieur pour le service Eclairage Public. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** la création d'un emploi contractuel d'ingénieur principal. L'agent recruté devra être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, avoir une parfaite maîtrise de l'éclairage public et justifier d'une expérience significative sur un poste similaire dans la Fonction Publique Territoriale.

- **FIXE** le montant de la rémunération sur la base du 3^{ème} échelon du grade d'ingénieur principal, Indice brut 641– Indice majoré 536 et attribue le régime indemnitaire de grade et de fonction applicable aux ingénieurs principaux de la Ville.

- **IMPUTE** la dépense correspondant au chapitre 012 du budget général communal

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) Délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOpte** -

29 - DOMAINE PUBLIC : Annulation des titres exécutoires de recettes concernant la redevance du restaurant "La Violette". M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCEPTÉ** l'annulation de l'ensemble des titres émis à l'encontre du restaurant «La Violette» pour un montant total de : 10 000,01 €,

- **IMPUTE** la dépense au chapitre 67 – compte 673,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOpte** -

ADMINISTRATION GENERALE : Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire – Compte rendu.

QUESTIONS ORALES

Mme le Maire, Présidente signale que M. MERINDOL lui a fait connaître, par courrier du 11 février 2016, son souhait de poser une question orale ayant trait à la création d'une école à MONTFAVET.

Mme ABEL RODET communique des éléments de réponse.

D'autre part, M. LOTTIAUX, par courrier en date du 18 février 2016, souhaiterait avoir confirmation de la poursuite de l'investissement de la Ville dans son projet de candidature à l'inscription du patrimoine mondial de l'humanité des sites de l'histoire dite « des juifs du Pape » et connaître l'état actuel d'avancement ainsi que ses prochaines étapes.

Mme le Maire communique des éléments de réponse.

XXX

La séance est levée à **21h05** par Mme le Maire, Présidente.

XXX

Compte-rendu de la séance du conseil affiché le 26 février 2016.